

COMPTE RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE ANNE FRANK Année Scolaire 2014/2015 Le 03 novembre 2014

Enseignants présents : Marie-Noëlle LADEVÈZE (Directrice), Jean-Marc SUTTO, Virginie ZAGZOULE, Sylvie SALAZAR, Véronique BOUILLON, Pascal JECHOUX, Mireille RICARD et Dominique BARRAULT. **Représentante ATSEM :** Cathy BACHERE et Aveline TONELLI. **Représentants ALAE :** Jessica LECONTE. **Représentants Mairie :** Evelyne LOMBARD (adjointe en charge des affaires scolaires), Florence MONTAUT (coordinatrice ALAE) et Fabrice HATTRY. **Parents d'élèves :** Nathalie ASTRIDGE, Frédérique MONTIN, Marie-Noëlle PAILLAS, Marie MOUREU, David NADAUD, Delphine CAMES, Virginie SAINT-MARTIN, Monique PRUDENT et Nicolas BRICARD.

Ordre du jour :

- I. Rappel du rôle du Conseil d'École
- II. Règlement intérieur
- III. Coopérative Scolaire
- IV. Demandes à la mairie
- V. Questions des parents

I RAPPEL DU RÔLE DU CONSEIL D'ECOLE

Mme Ladevèze rappelle le rôle du conseil d'école, où siègent les parents élus, les enseignants, le directeur de l'école, les représentants de la mairie, le délégué départemental de l'éducation nationale, délibère sur les activités périscolaires, la restauration, la sécurité et l'hygiène et de tous les problèmes qui concernent la vie de l'école. Il adopte le règlement intérieur de l'école et le projet d'école. Il se réunit en général une fois par trimestre.

II REGLEMENT INTERIEUR

Il est spécifique à l'école Anne Frank, mais se base sur le règlement départemental. Il édicte les règles de vie au sein de l'établissement, et doit par conséquent être respecté par tous. Il permet aux parents de comprendre l'engagement qui est le leur lors de l'inscription de leur(s) enfant(s) en maternelle. Après lecture par Mme Ladevèze, il est adopté à l'unanimité.

III COOPERATIVE SCOLAIRE

Elle est gérée par Mme Ladevèze. Le compte présentait un crédit de 905.96€ à la rentrée.

Les recettes proviennent en majorité des cotisations versées par les parents en septembre. L'an dernier, les photos ont rapporté 1467.50€ et la tombola 2026.31€. Ces recettes permettent d'organiser des sorties supplémentaires. La mairie donne chaque année 33€ par enfant. Elle participe aussi au paiement des spectacles et sorties : 400€ pour le spectacle de Noël et 100€ par classe pour les cadeaux ; 7€ pour le transport des enfants lors des sorties nécessitant des bus ; 300€ pour les fournitures de bureau ; 150€ pour les documents pédagogiques. Enfin sont fournis en intégralité les nécessaires à pharmacie et fournitures pour la malle du PPMS.

La dotation de 800€ de la FCPE a permis de financer le spectacle présenté par Circa en Octobre 2014.

Les dépenses sont essentiellement dues aux spectacles et aux sorties (théâtre, spectacle de Noël, séances de cinéma, les Jeunesses Musicales de France...) proposés aux enfants tout au long de l'année. A cela s'ajoutent l'achat de petit matériel pour les classes et l'adhésion à l'assurance scolaire.

Les parents élus profitent de ce sujet pour remettre aux enseignants un chèque de 800€, soit 100€ par classe comme les années précédentes. Ils souhaitent rappeler qu'ils redistribuent à une partie de leurs bénéficiaires. En effet, cette donation n'est possible que grâce à l'investissement des parents lors de nos diverses mobilisations.

IV DEMANDES À LA MAIRIE

Madame Ladevèze profite de ce premier conseil d'école pour remercier la mairie pour l'investissement effectué dans l'école : nouveau bâtiment de CLAE et restauration, petits travaux d'amélioration dans l'école, escalier de secours installé pour augmenter la capacité des enfants faisant la sieste dans la salle du RASSED, réparation de la chaudière.

A l'extérieur de l'école :

- **cour de l'école :** placer une étagère pour poser une pharmacie
- réalisation d'un chemin dans la zone verte (classes V Bouillon, P Jechoux) afin de pouvoir accéder dans la cour par le portail ou porte au niveau du trottoir (portail issue de secours, passage pour éviter de passer dans la salle de motricité).
- replacer la maison bleue – la table avec le banc –
- fontaine à déboucher
- barrières à enlever

A l'intérieur :

Les classes :

- classe Virginie ZAGZOULE (n°2) : porte en accordéon entre les deux classes à réparer
- classe Véronique BOUILLON (n°6) : fixer des pitons dans le couloir – repeindre l'étagère du couloir
- classe Pascal JECHOUX (n°5) : placer un panneau en liège sur le mur en face des porte-manteaux (situé dans le couloir) et sur le meuble de peinture – placer deux étagères au-dessus du meuble à casiers, sur le mur qui donne sur l'extérieur
- classe S ROQUES (n°4) : vérifier les porte-manteaux qui sont cassés
- classe M RICARD (n°1) : sol très abîmé à refaire – pose d'étagères (coin Atsem : derrière la porte pour remplacer le vieux meuble) – repeindre l'entrée de la classe – repeindre les bancs
- classe MN LADEVÈZE (n°3) : arranger le meuble où l'on range les livres-
- classe JM SUTTO (n°8) : placer des rideaux occultant – fixer le support de CD au mur
- classe S SALAZAR (n°9) : replacer des étagères là où elles étaient précédemment : au-dessus du lavabo – fixer la partie supérieure du meuble dinette

Le bureau : Nouveau bureau

La salle de motricité : revoir les tringles rideaux de la salle motricité (surtout celle de la porte d'entrée actuelle) - rangement supplémentaire dans la tisanerie pour ranger du matériel de cuisine.

Au bloc WC enfants : (bloc proche de la BCD)

- glace à fixer au mur
- douche : placer un rideau à la douche - l'aménager : trop haut / Prévoir des serviettes

Au WC adultes : Mettre du carrelage au-dessus du lavabo

Divers :

- Entrée avenue du Courdè : l'ampoule ne s'éclaire plus quand on sort de l'école le soir.
- Prévoir des rideaux dans les dortoirs à l'étage.
- Faire que les classes soient maintenant réellement opérationnelles pour la connexion à internet.
- Replier les pointes du grillage blanc, en particulier près du réfectoire ; planter une haie.

V QUESTIONS DES PARENTS

Questions aux enseignants

1- *Pourriez-vous nous indiquer si vous connaissez les jours de rattrapage ?*

Les enseignants ne sont pas encore informés des jours de rattrapage pour cette année.

2- *Quels sont les prochains événements/sorties prévus ?*

Le planning des sorties n'est pas clairement définis mais il suivra le même schéma que les années précédentes (Cinéma, Spectacle de Noël, Théâtre, Jeunesses Musicales de France, Carnaval Gascon...)

3- *Nous avons noté des délais différents (jusqu'à 1 semaine d'écart) lors de la diffusion des mots dans le cahier de liaison, pourquoi cette différence ?*

Les mots dans les cartables requièrent beaucoup de temps ; aussi chaque binôme (enseignant / ATSEM) fait au mieux selon la charge de travail. Jean Marc SUTTO nous précise qu'il n'y a pas de cahier de liaison en classe occitan, ceux-ci étant gérés par l'enseignant de la classe français.

Questions à la mairie

1- *Avant les travaux, il y avait une maison en bois dans la cour. Pourquoi n'a-t-elle pas été remise ? Compte tenu de l'effectif important des élèves, nous avons demandé une 3^{ème} structure de jeux, qui devait être installée après les travaux, (cf compte rendu du 1^{er} conseil d'école en Novembre 2012), qu'en est-il ?*

Quand la maison en bois a été enlevée lors du goudronnage de la cours de récréation après les travaux du CLAE, la mairie s'est aperçue que celle-ci était en trop mauvais état et ne pouvait pas être réinstallée. Il faut donc acheter une nouvelle structure de jeux mais cela ne sera voté que lors du prochain budget car le prix de remplacement d'un tel jeu s'élève à 15 000€. La mairie se rapproche des enseignants afin d'étudier la mise en place de jeux thermocollés (marelle ...) moins onéreux dès que possible.

2- *Où en êtes-vous de la mise à jour du site internet de la mairie ?*

Le site internet a été « nettoyé » ; ainsi toutes les informations désuètes ont été supprimées. Les menus sont à jours. La mairie nous précise qu'il s'agit d'un travail fastidieux et ne souhaite pas s'engager sur un délai.

3- *Comment se fait-il que le délai de remplacement des ATSEM est passé de 3 à 5 jours d'absence ?*

Restriction budgétaire. Les parents élus évoquent l'idée d'une ATSEM « volante » afin de pallier ses absences mais cela va à l'encontre de la restriction budgétaire. Les parents, soutenus par le personnel enseignant, demandent quand même à la mairie de proposer une solution lors d'absence cumulées (2,3 voire plus d'ATSEM absentes).

4- *Lors du dernier conseil d'école (02/06/14), vous nous aviez confirmé la validation du budget concernant la construction de l'escalier d'accès au RASED, quand est ce que les travaux sont prévus ?*

Les travaux ont été réalisés et le RASED est maintenant utilisable et utilisé dans sa capacité maximum.

5- *Avez-vous un budget spécifique alloué au TAP ? Quel est-il ?*

Il n'y a pas vraiment de budget alloué au TAP. Cependant, la mairie nous fait part de son souhait de proposer au moins une activité de qualité par trimestre. La mairie remercie les associations Lisloises pour leurs propositions intéressantes comme la Clochette Lisloise et le Tennis qui interviennent dans les écoles maternelles malgré la difficulté de trouver, en maternelle, des activités adaptées aux jeunes enfants. Concernant l'animation du TAP, les ATSEM sont en binômes avec les animateurs pour préparer le TAP avec les compétences de chacun.

6- *Pourquoi le « TAP » est devenu « Etude surveillée » sur la facture ? Pourriez-vous afficher ou envoyer une note explicative aux parents faisant apparaître les différents horaires avec leur facturation ainsi nous rappeler les temps de gratuité du CLAE ?*

Mme Montaut pense qu'il doit s'agir d'une erreur de paramétrage. Les temps de gratuité sont : le matin de 8h30 à 8h45, à la sortie de 16h00 à 16h15 et le soir de 17h15 à 17h30. Pour plus de clarté, les horaires ont été mis en ligne le site de la mairie.

7- *Pourriez-vous faire un état des lieux de l'isolation, ainsi nous garantir qu'il n'y aura pas de problèmes de chauffe cet hiver voire de surchauffe au printemps ?*

La chaudière doit être remplacée, le budget a bien été alloué, la mairie attend le compte rendu des services techniques pour son achat et installation. Concernant les problèmes d'isolation, la mairie paraît un peu surprise de cette question et n'était apparemment pas au courant de ces problèmes. La mairie nous informe de leur volonté d'améliorer le bâtiment et ils vont voir ce qu'il peut être fait.

8- *Pourriez-vous nous expliquer ce choix de revêtement au niveau de l'entrée (entre autre) qui est très râpeux ?*

A la suite de plusieurs plaintes concernant le précédent revêtement (pavés autobloquants) qui était relativement glissant ; il a été choisi par des professionnels afin d'être plus adapté à la situation.

9- *A l'entrée de l'école, vous serait-il possible de retracer le passage piéton ?*

Cette demande a été transmise aux services techniques et devrait être réalisés courant décembre.

Questions à l'ALAE

1- *Lors du dernier conseil d'école, vous nous aviez indiqué, la future mise en place d'un système de « badge », qu'en est-il ?*

La coordinatrice ALAE, Mme Montaut, nous indique qu'il s'agit d'un système de « douchette ». Celui-ci suit son cours, le personnel a eu une première partie de la formation en juillet qui a permis d'enregistrer les données de facturation sur le nouveau logiciel. Dès que cet enregistrement sera terminé sur toutes les écoles, la 2^{ème} partie de la formation devrait être réalisé.

2- *Quelles sont les activités proposées au TAP ? Les parents souhaiteraient être informés de leurs organisations, comment envisagez-vous de communiquer ce renseignement aux parents ?*

La directrice du CLAE, Mme Leconte nous informe des activités proposées actuellement (Jeux oppositions, Cirque, « En attendant Noël », Clochette Lisloise...). Afin de tenir les parents informés du planning du TAP, il a été créé des prospectus disponibles au CLAE. De plus, ce planning est aussi affiché à l'entrée du CLAE.

3- *Les enfants sont-ils aidés dans la gestion de leurs affaires (cartable, veste...)?*

A la fin de l'école et/ou du goûter (si ce dernier est pris dans la classe), les enfants sont accompagnés au CLAE par un animateur qui les aide à prendre leurs affaires.

4- *Lors de la récupération des enfants au CLAE, nous avons constaté un temps d'attente important ainsi qu'un SAS trop petit. Quelles solutions sont envisagées ?*

Il y a effectivement un « pic » lors du 1/4h de gratuité ; sinon il n'y a pas vraiment de problème. Mme Leconte pourrait décaler les bureaux afin d'agrandir le SAS mais elle ne le souhaite pas car cela diminuerait d'autant l'espace pour les enfants. Elle nous rappelle que l'APC finit à 17h car beaucoup de parents se retrouvent à attendre dans le SAS du CLAE, ce qui engendre du monde. Nous décidons de voir comment cela évolue et de refaire un point lors du prochain conseil d'école.

5- *Suite à de nombreuses interrogations liées au nouveau fonctionnement de récupération des enfants au CLAE, vous serait-il possible d'envisager un système intermédiaire ? Par exemple, récupérer les enfants dans la cour ?*

A priori, cela n'est pas envisageable. La mairie se « cache » derrière une volonté de sécurité demandée par les parents. En effet, l'an dernier n'importe quel parent pouvait récupérer n'importe quel enfant. Mais entre le trop et le trop peu... Les parents élus pensent qu'il y a eu (et qu'il y a) un problème de communication. Les parents élus souhaitent rappeler que l'an dernier, en raison des travaux, les parents avaient exceptionnellement le droit de rentrer dans l'école pour récupérer les enfants et leurs affaires. Les années précédentes, l'école était fermée et les enfants étaient récupérés dans le bâtiment du CLAE ou dans la cour (il n'y avait qu'un seul portail pour accéder à la cour de l'école et au CLAE). Cette année, l'école est de nouveau fermée, comme ça s'est toujours fait également à l'autre école maternelle de l'Isle-Jourdain (au groupe scolaire). Le personnel enseignant tient également à rappeler qu'il est disponible (sur demande) afin de rencontrer les parents. Tout le monde est conscient qu'il est frustrant de ne pouvoir accéder à la classe (et à son panneau d'affichage), le personnel enseignant ainsi que les animateurs se proposent de réfléchir à des solutions afin de créer un lien.

6- *Pourriez-vous communiquer le Projet Éducatif et le Projet Pédagogique aux parents ?*

Ce projet est disponible sur simple demande à la directrice du CLAE.

Questions aux ATSEM

1- *Pourriez-vous nous préciser votre rôle ?*

2- *Comment coordonnez-vous votre travail :*

- ATSEM-ATSEM
- ATSEM-EQUIPE ENSEIGNANTE
- ATSEM-CLAE

Mme Cathy BACHERE a préparé et lu un compte-rendu de ces questions. Celui-ci étant très complet les parents élus souhaitent le mettre sur leur site internet.

Question commune

Nous, parents d'élèves, souhaiterions mettre en place un spectacle de fin d'année commun. Commun, aux enseignants, aux animateurs du CLAE et aux parents d'élève de l'école Anne Frank. Notre idée serait de mutualiser :

- le spectacle de fin d'année organisé par le CLAE
- la fête de la musique organisée par les enseignants
- la kermesse organisée par les parents

Seriez-vous intéressé par ce projet ? Vous semble-t-il envisageable ?

Après près de 2h de réunion, nous n'avons pas vraiment eu le temps ni la volonté d'en débattre.

Toutefois, le personnel enseignant rappelle qu'ils proposent déjà beaucoup d'événements (carnaval, fête de la musique) et que cela demande énormément de temps de préparation. Mr Sutto mentionne que la kermesse et le spectacle de la fête de la musique ne sont pas forcément compatibles ; l'un étant organisé pour les enfants et l'autre pour les parents. De plus, il est vrai que cela ferait une journée très (trop) longue pour les enfants.

Le CLAE n'a pas eu le temps de répondre à cette question. Les parents demandent s'il serait peut-être envisageable de faire la fête de la musique à la salle polyvalente pour plus de praticité.